

L'anglais à deux vitesses en restauration

ZePros News

18/11/15 07:02



ZePros : UNE MARQUE DU GROUPE GRATUIT PROS) Depuis sa création en 2005, le Groupe Gratuit Pros bouleverse les codes de l'information professionnell...



FORMATION

De par son exposition au tourisme, notamment dans des grandes villes comme Paris, la restauration française est contrainte, ou parfois ravie, de se former à la langue de

Shakespeare. "Il existe deux types de publics dans le secteur de la restauration", selon Olivier Haquet, fondateur et dirigeant d'[Adomlingua](#). Mais se former à l'anglais reste avant tout contraignant dans le secteur. Des contraintes de temps en raison des horaires difficiles ou bien des contraintes financières. Même si l'anglais est un plus linguistique générateur de développement du CA de l'entreprise, et qu'il donne l'opportunité de capter une nouvelle clientèle.

"Chaque employé peut bénéficier du CPF*, anciennement DIF**, sans nécessiter l'accord de son employeur (à condition que la formation se passe en dehors du temps de travail) s'il souhaite suivre une formation éligible", précise Olivier Haquet. Grâce notamment aux OPCA qui financent les formations comme le Fafih (tourisme, hôtellerie, restauration et activités de loisirs), le bénéficiaire enrichira son CV, sur sa simple volonté. Côté employeur, certains préféreront établir des plans de formation types dédiés selon les besoins (zone chalandise, exposition touristique accrue...). C'est le cas notamment des grandes chaînes de restauration qui optent généralement pour des formations de base en groupe servant à enrichir les niveaux linguistiques très bas constatés. Selon le fondateur d'Adomlingua, pour cette catégorie, le choix est très pragmatique. Même si il est souvent vécu comme un passage obligé, il est devenu incontournable dans la restauration. Les entreprises qui optent pour cet "investissement", et dépassent le stade du frein financier, n'échappent pas d'autre part au risque lié au turn-over, notamment dans la capitale, et à l'inquiétude de former leurs employés "à perte".

Les palaces plutôt bons élèves

La seconde catégorie candidate aux formations à l'anglais regroupe essentiellement les palaces et les établissements haut de gamme qui reçoivent une clientèle étrangère en plus grand nombre. "Dans ce cas, les programmes types choisis s'orientent vers une formation plus spécifique qui tend à dépasser le cadre même de la langue", détaille Olivier Haquet. Mais ces enseignes auront tendance également à recruter des natifs qui parlent la langue parfaitement, ou possèdent des bases solides en langues en rendant cette compétence indispensable au CV. Cette 2e catégorie s'intéressera en outre à l'aspect culturel qui va au-delà des mots, pour étendre au mieux la notion de service apporté au sein de leurs structures. La pratique de l'anglais reste un service à valeur ajoutée et une manière de fidéliser dans un des secteurs placé aux avant-postes face au tourisme.

**CPF : compte personnel de formation*

*** DIF : droit individuel à la formation*